

L'agrile du frêne : cela vous dit quelque chose?

Imaginez le festin pour un insecte ravageur que d'avoir un accès illimité à de la nourriture, sans être vu ni dérangé. C'est cette vie de rêve que mène l'agrile du frêne en Amérique du Nord. Ses attaques sur les frênes en santé peuvent provoquer la mort de ces derniers en quelques années seulement. Depuis son arrivée sur notre continent en 2002, l'agrile a déjà tué plusieurs millions de frênes.

Vous avez un rôle à jouer pour aider à détecter la présence de l'agrile et en limiter la propagation, notamment en prenant conscience des risques associés au déplacement du bois de chauffage. Apprenons à mieux connaître cet insecte exotique afin de protéger les frênes du Canada.

L'agrile du frêne a fait son apparition au Michigan et en Ontario, en 2002, puis au Québec, en 2008. Cet insecte venu d'Asie serait probablement arrivé dans du bois d'emballage ou de stabilisation lors du transport maritime de marchandises et aurait trouvé refuge dans les forêts et les zones boisées des villes, pour ensuite se propager par le transport du bois de chauffage et l'échange de matériel végétal entre pépinières. Ayant peu d'ennemis naturels au Canada, ce ravageur exotique constitue une menace grave pour notre économie et notre environnement dans les zones urbaines et forestières.



RNCAN



RNCAN



RNCAN

Nom français	Agrile du frêne
Nom latin	<i>Agrilus planipennis</i> Fairmaire
Nom anglais	Emerald ash borer
Ordre	Coleoptera
Famille	Buprestidae
Couleur de l'adulte	Vert métallique brillant
Longueur	Entre 7,5 et 15 mm

Régime alimentaire

Les larves se nourrissent sous l'écorce et les adultes mangent les feuilles.

Hôtes

Toutes les espèces de frênes.

Parties attaquées

Troncs, branches et feuilles.

Modes de dispersion

L'insecte adulte peut effectuer des vols sur une distance de plusieurs kilomètres, mais l'activité humaine demeure le facteur le plus important contribuant à sa propagation (transport du bois de chauffage, du matériel de pépinière, des arbres, des billes, du bois non écorcé et des copeaux de bois ou d'écorce).



Institut Armand-Frappier

Symptômes

- Présence de pics en hiver et de trous de pics.
- Diminution de la densité du feuillage.
- Prolifération de gourmands sur le tronc ou les branches.
- Déformation de l'écorce.
- Fentes verticales sur le tronc.
- Petits trous de sortie en forme de D.
- Galeries (en forme de S) sous l'écorce remplies de sciure fine.
- Feuilles grignotées par l'adulte.

Cycle biologique

- Juin à août : ponte des œufs sur l'écorce et dans les fissures de l'écorce. Éclosion des larves une dizaine de jours plus tard.
- Juin à octobre : la larve creuse des galeries sinueuses sous l'écorce.
- Hivernation sous l'écorce.
- Avril à mai : la larve se transforme en nymphe.
- Juin à août : émergence des adultes.

NOTE : Le climat et l'état de santé de l'arbre peuvent affecter la durée du cycle de développement qui peut s'étaler sur 1 ou 2 ans.

Réglementation

Cet insecte fait partie des parasites réglementés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). **Dans les zones réglementées, il est interdit de déplacer les produits suivants :** matériel de pépinière, arbres, billes de bois, bois brut de sciage (y compris palettes et autres matériaux d'emballage en bois), écorce, copeaux de bois ou copeaux d'écorce provenant de frênes ainsi que bois de chauffage de toutes les essences.

Pour connaître les zones réglementées :

<http://www.inspection.gc.ca/vegetaux/protection-des-vegetaux/insectes/agrile-du-frene/zones-reglementees/fra/1347625322705/1367860339942>

Moyens de lutte

Mécanique et sylvicole, chimique, biologique, génétique et programme de lutte intégrée.

Pour plus d'information :

<http://www.ravageursexotiques.gc.ca/details-controle/insecte/1>

<http://cfs.nrcan.gc.ca/entrepotpubl/pdfs/34080.pdf>

Détecter l'agrile avec la phéromone de la femelle!

L'utilisation de la phéromone de la femelle permet d'augmenter les taux de capture et de détection avec les pièges. Des chercheurs du SCF testent en ce moment une version synthétique de cette phéromone, ce qui devrait s'avérer une méthode plus économique. Ils étudient aussi la possibilité d'utiliser la phéromone dans les pièges pour créer de la confusion et désorienter les mâles, pour ainsi réduire les probabilités d'accouplement.

⚠ Alerte!

Si vous croyez avoir vu un agrile du frêne, veuillez contacter l'ACIA au 1-800-442-2342

Liens utiles

ACIA : www.inspection.gc.ca

Arbres, insectes et maladies des forêts du Canada : aimfc.nrcan.gc.ca

Espèces exotiques envahissantes forestières du Canada : ravageursexotiques.gc.ca

Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada : nrcan.gc.ca/forets

La lutte contre l'agrile du frêne : le secret est dans les champignons : <http://cfs.nrcan.gc.ca/entrepotpubl/pdfs/35844.pdf>

